

S37



Groupe d'élaboration clinique (Région parisienne)



LIEU ET DATES

IVRY-SUR-SEINE

les samedi après-midi :

12 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 2 juillet,
17 sept., 15 oct., 19 nov. et 17 déc. 2016

OBJECTIFS

▶ Ce groupe propose aux thérapeutes désirant approfondir leur pratique clinique de susciter une réflexion collective axée sur leur récit, d'élaborer l'analyse critique du projet thérapeutique puis du suivi, notamment à partir des concepts fondamentaux de **demande, diagnostic et indication**.

CONTENUS

▶ A partir de la présentation d'une situation clinique vécue par l'un des participants, le groupe tente d'analyser les mécanismes transférentiels en présence et d'en extraire les éléments objectifs susceptibles d'éclairer la démarche thérapeutique, de la faire évoluer ou de la réorienter.

▶ Selon le nombre de participants au groupe, deux à quatre présentations pourront être étudiées par session.

▶ Ce groupe fermé constitué de six à huit personnes se réunira une fois par mois de mars à décembre 2014.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

▶ Les interrelations toujours complexes du travail d'équipe, comme l'isolement de la pratique libérale, constituent souvent des entraves ou des obstacles à une appréhension sereine et objective des pathologies que le thérapeute psychomotricien est amené à considérer.

▶ En thérapie psychomotrice, un contrôle de la pratique clinique est indispensable. Le groupe d'inter-contrôle permet non seulement de reconnaître et d'analyser le transfert à l'œuvre dans la relation patient-thérapeute, mais aussi de mettre en lumière, grâce à l'éclairage incident des transferts latéraux présents dans le collectif, un recoupement plus objectif des observations et des aléas qui parsèment la présentation de l'histoire. Ce double phénomène permet alors une élaboration plus complète et plus riche du travail clinique et une analyse plus précise des demandes en présence.

PUBLIC

Psychomotriciens

INTERVENANTS

Madeleine BRAMONT

Psychomotricienne, CMPP

Jacques DEITTE

Psychomotricien,
psychothérapeute, CMPP
Ste Geneviève des Bois
et cabinet libéral

DURÉE : 27 heures / 9 séances (de 14h à 17h)

TARIF : 1220 euros